

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 décembre 2020

Délibération 2020-49

OBJET : Bilan 2019 du Programme local de prévention des déchets d'UNIVALOM

Le 11 décembre 2020 à 15h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Eric MELE, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Khéra BADAOU, Hassan EL JAZOULI, délégués de la Commission Syndicale ;

Christophe FONCK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDA, Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Marc OCCELLI délégués de la Commission Syndicale ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Membres suppléants : Daniel LEBLAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Procurations :

Marion MUSSO déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis donne procuration à Christophe FONCK délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Georges VAZIA délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis donne procuration à Christophe FONCK délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse donne procuration à Daniel LEBLAY ;

Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale donne procuration à Daniel LEBLAY ;

Membres en Visio conférence :

Caroline JOUSSEMET, déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, délégués de la Commission Syndicale ;

Françoise BRUNETEAUX, déléguée de la Commission Syndicale ;

Nombre de membres du Conseil Syndical

Légal :	38
Désignés :	27
(dont 11 délégués avec voix double soit un total de 38 voix)	
Présents :	12
Visio :	6
Votants :	24
Procuration.....	4
Date de la convocation :	
4 décembre 2020	

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20201211-2020-49-DE
Date de télétransmission : 28/12/2020
Date de réception préfecture : 28/12/2020

Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de
Lérins ;

Membres excusés :

Joseph CESARO, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission
Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Anne-Marie BOUSQUET, François WYSZKOWSKI, Marie ANASSE, Denise LAURENT,
délégués de la Commission Syndicale ;
Xavier WIJK délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la
prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de
gestion de la crise sanitaire en France, les conditions de quorum ont été
baissées à 30 % des membres en exercice. Chaque délégué peut également
détenir deux procurations.

Le comité est également diffusé en audio conférence.

Le Comité PREND ACTE de ces nouvelles dispositions liées à l'état d'urgence
sanitaire.

Mme Khéra BADAoui est désignée en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Après une phase d'études et de diagnostic, UNIVALOM a lancé son Programme Local de Prévention des Déchets pour les années 2016-2020, lors de la séance du 22 décembre 2015.

La quatrième année de vie du programme est marquée par une continuité dans le déploiement des composteurs partagés, la poursuite et la montée en charge de l'opération des famille Zéro déchet et l'opération « Broyer du vert ».

Pour rappel, le programme se décline en 6 thématiques principales :

- Thématique n°1 : Compostage
- Thématique n°2 : Broyage
- Thématique n°3 : Gaspillage alimentaire
- Thématique n°4 : Réemploi
- Thématique n°5 : Communication Web (anciennement partage de ressources)
- Thématique n°6 : Zéro déchet

Les résultats attendus en 2019 au niveau des tonnages évités sont supérieurs à ceux prévus dans le programme. Pour information, certains indicateurs du programme ont été modifiés ou simplifiés. Ainsi, par exemple, l'indicateur planification (temps consacré à l'action) a été supprimé car non représentatif de l'atteinte des objectifs.

Total des actions 2019			
Indicateur	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Budget	103 090 €	95 452 €	-7 638 €
Tonnage détourné	1 591	1 610	+ 18

Compostage :

Cette année, grâce aux compostages en équipe et individuel, ce sont 1 540 tonnes d'Ordures Ménagères résiduels et déchets verts qui ont été détournées.

1. Compostage collectif

A fin 2019, 90 composteurs collectifs sont en fonctionnement sur notre territoire, dont 15 installés en 2019. UNIVALOM dispose ainsi du premier réseau de site de compostages collectifs des Alpes-Maritimes.

Ces 90 sites ont permis en 2019 de détourner 46 tonnes de biodéchets des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et de produire plus de 1 000 litres de compost.

2. Compostage individuel

UNIVALOM est doté depuis 2018 d'une équipe de communication de proximité qui est venue renforcer les effectifs du Service Prévention du Syndicat. Univalom se charge donc de la distribution des composteurs individuels sur l'ensemble de son territoire.

En 2019, ce sont ainsi 417 composteurs qui ont été remis aux usagers du territoire. Cela a permis de détourner 1 494 tonnes d'OMr.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20201211-2020-49-DE
Date de télétransmission : 28/12/2020
Date de réception préfecture : 28/12/2020

Zéro Déchet

1. L' « Objectif Zéro Déchet »

UNIVALOM s'inscrit dans une démarche continue de réutilisation, de valorisation et de réduction des déchets. Il s'agit là de changer durablement les habitudes de consommation.

Chaque année, des familles participent à une série d'ateliers, de rencontres et de visites riches en informations et en astuces pour libérer leur quotidien des déchets.

Pour 2019 il s'agit de la 3^{ème} édition, elle a permis d'accompagner 220 familles de 9 Communes, qui se sont employées à modifier leurs gestes quotidiens pour réduire considérablement la quantité de déchets.

Cette opération a obtenu des résultats significatifs.

En effet, les familles ont diminué de 36 % le tour de taille de leur poubelle d'ordures ménagères et 26 % pour la poubelle jaune.

2. Les Z'ateliers Zéro déchet

Sur l'année 2019 se sont 10 Z'ateliers Zéro Déchet qui ont été organisés de 10h00 à 12h00 un samedi par mois sur le site de compostage des Semboules.

Il est précisé au Comité Syndical que le bilan complet et exhaustif de toutes les actions réalisées en 2019 dans ce Programme figure dans le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets 2019 d'UNIVALOM dans le chapitre 4 « Prévention ».

Ce document a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux lors de sa réunion du 12 novembre dernier.

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- PREND ACTE de cette communication,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20201211-2020-49-DE
Date de télétransmission : 28/12/2020
Date de réception préfecture : 28/12/2020